



Marcel Rainaud
Sénateur de l'Aude
Président du Conseil
Général

Les premières lois de décentralisation voulues par Gaston Defferre dans les années 80 ont reconnu aux collectivités que sont les Départements et les Régions leur droit à penser la gestion de leurs territoires en fonction des spécificités, des aspirations de leur population. Dans une organisation jusque-là très centralisée où il n'était de décision qui ne se prenait à Paris, c'était une véritable révolution, un bouleversement profond de la manière dont on pensait la démocratie. Un progrès.

Avec plus d'un quart de siècle de recul, les citoyens sont les premiers à reconnaître le bien-fondé de cette réforme. J'en veux pour preuve les résultats d'un sondage publié récemment qui atteste de l'attachement de nos concitoyens à la Région Languedoc-Roussillon, pourtant la collectivité territoriale la plus "jeune" de notre paysage politique. Le département n'est pas en reste comme en témoigne le désir de très nombreux Audois de conserver sur leurs plaques minéralogiques le numéro 11.

C'est dans ce contexte que le Conseil Général de l'Aude a voulu marquer son engagement en matière de décentralisation. Nous l'avons fait, symboliquement, en nous impliquant à l'occasion d'une session extraordinaire dans le débat sur la réorganisation des collectivités. Nous le faisons aujourd'hui, de façon beaucoup plus concrète, en lançant l'élaboration du Projet durable des Audois en concertation avec les habitants de notre territoire.

Ce projet représente un gage de réussite des politiques départementales que nous mènerons dans les années à venir. Discuté avec l'ensemble des Audois, il sera le projet de tout le Département.

Pour vous, pour l'Aude.

› Conseil

La démocratie participative n'est pas réellement une nouveauté pour le Département de l'Aude. L'intégration des citoyens et des acteurs dans les décisions qui les concernent constitue depuis de longues années l'une des composantes des politiques territoriales du Conseil Général. Avec la mise en place des cinq pays de l'Aude et la création, pour chacun d'eux, d'un Conseil de développement regroupant les citoyens désireux de s'y impliquer, une dynamique de participation citoyenne a irrigué le processus de prise de décision. Avec le lancement du Projet Départemental, une nouvelle phase de concertation s'ouvre maintenant. Ce n'est donc pas un hasard si l'élaboration commune du projet, avec tous les élus, les acteurs et les citoyens de nos territoires, s'impose comme la méthode naturelle pour préparer au mieux l'Aude de demain.

Le Projet Départemental est lancé...



3

A côté des réunions thématiques, les Audois pourront participer à des réunions sur l'ensemble du territoire.

Réchauffement de la planète, développement démographique, disparition de certaines ressources naturelles, mondialisation de notre économie, si certains enjeux semblent nous échapper par leur dimension universelle, ils n'en ont pas moins une incidence sur notre vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle, sous l'impulsion de son Président, Marcel Rai-

naud, le Conseil Général de l'Aude souhaite anticiper les effets de ces phénomènes à l'échelle de notre territoire. C'est l'ambition du Projet pour l'Aude qu'André Viola, Vice-Président de l'Assemblée Départementale, est chargé d'élaborer en concertation avec l'ensemble des Audois.

C'est dans un contexte budgétaire "difficile" que le Conseil Général a souhaité

concevoir une nouvelle façon de travailler lui permettant, tout en assumant ses compétences obligatoires, de proposer une stratégie qui réponde aux enjeux de demain et aux attentes des citoyens. C'est dans cette optique que le Conseil Général de l'Aude a décidé de construire son Projet Départemental.

En cohérence avec les priorités qu'il s'est fixées depuis des années, il s'agit

Le Projet Départemental est lancé...

pour le Département de continuer à assurer les solidarités entre les hommes et entre les territoires, avec un souci particulier porté aux personnes les plus fragiles et aux territoires les moins favorisés. Evoquer l'avenir, c'est aussi assumer notre responsabilité en matière de préservation et de maîtrise du foncier et des ressources en eau, dans un contexte régional et méditerranéen. Enfin, il faut permettre à tous les territoires de rentrer dans l'ère numérique en assurant l'égalité d'accès aux informations, en facilitant leurs échanges et en leur donnant les clés de compréhension du débat démocratique.

L'ambition du Projet Départemental est avant tout de construire différemment les politiques publiques que mènera le Conseil Général de l'Aude. Celles-ci doivent être plus transversales, mieux intégrées pour prendre en compte la complexité du monde qui nous entoure. Elles doivent être aussi plus en phase avec des citoyens toujours plus informés et plus enclins à participer au débat public.

Face à ce double impératif, le Projet Départemental s'inscrit dans une perspective de développement durable et dans une démarche de démocratie participative.

Construire un projet durable

Le développement durable a été défini lors du Sommet de la Terre à Rio comme devant "permettre de répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs". Trois piliers fondamentaux permettent alors de mettre en œuvre des actions qui veulent répondre



André Viola, premier vice-président du Conseil Général, chargé de la coordination du Projet Départemental.

au principe du développement durable. Pour être "durable", une action doit rechercher à la fois l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

Le Conseil Général a identifié cinq grandes thématiques :

- Economie et développement
- Aménagement du territoire
- Solidarité
- Environnement
- Epanouissement et bien-vivre.

Ces cinq thématiques permettront de structurer les échanges et les débats qui se dérouleront tout au long de l'année 2009 afin de rendre intelligibles les décisions prises et de guider tous ceux qui veulent s'impliquer dans l'élaboration du projet.

Construire le projet des Audois

S'inscrire dans une démarche de développement durable implique aussi le respect de la démocratie participative

comme mode de fonctionnement et de régulation. Ceci signifie que le projet départemental ne sera pas l'émanation de quelques réunions obscures mais bien celle de la volonté commune des Audoises et des Audois qui sont invités, à chaque phase, à s'impliquer pleinement dans la démarche.

Au cours de l'année 2009, de nombreuses réunions seront organisées sur tout le territoire audois. Dans un premier temps, de mars à juillet, André Viola et les conseillers généraux concernés rencontreront les acteurs impliqués dans les cinq domaines du projet départemental à travers des réunions en petit groupe ou des séminaires plus conséquents.

Dans un deuxième temps, de septembre à décembre, des réunions territoriales, ouvertes à tous, seront organisées pour traiter des grands thèmes qui intéressent les Audoises et les Audois. En parallèle et dès le mois de mars, un

site web dédié au projet départemental sera mis en ligne. Ce site permettra de recueillir les paroles des internautes audois sur les grands thèmes proposés. Chaque personne qui dispose d'un accès à Internet pourra dès lors se connecter sur le site web et venir apporter sa contribution au débat. Elle pourra aussi venir se renseigner sur les éléments d'une question puisque le site web recensera des études, des analyses et des sondages émanant de sources indépendantes du Conseil Général qui

serviront à chacun à se faire sa propre opinion, en toute connaissance de cause. Les contributions recueillies permettront d'enrichir le Projet Départemental. Chaque mois, le site web mettra en exergue un nouveau thème, introduit par un petit reportage vidéo qui présentera les grandes lignes de discussion et les grandes questions qui permettront l'élaboration d'une pensée commune. Tous les points de vue y sont les bienvenus, dans la mesure où ils font progresser le débat et qu'ils enrichissent la réflexion.

Bien sûr, à côté du site web, des questionnaires thématiques seront disponibles pour que tous les Audois puissent, en dehors des réunions territoriales, s'impliquer et faire de ce projet, leur projet.

Tout au long de l'année 2009, nous vous tiendrons régulièrement informés, dans ces mêmes pages, de l'avancée du Projet Départemental. ■

Planning du Projet Départemental

jan-09	Phase de diagnostic et élaboration des grandes priorités pour organiser la consultation	www.audevnt.fr
fév-09		
mars-09		
15-mars	Ateliers thématiques avec les acteurs sur les thèmes du projet.	Recueil des contributions des Audois au débat (questionnaires)
avr-09		
mai-09		
juin-09		
juil-09	Réunions territoriales avec l'ensemble des Audois	www.audevnt.fr
août-09		
sep-09		
oct-09	Synthèse des éléments recueillis et rédaction du projet	www.audevnt.fr
nov-09		
déc-09		
jan-10	Présentation du projet en session du Conseil Général	www.audevnt.fr
fév-10		
mars-10		
avr-10		
mai-10		
juin-10		



www.audevnt.fr : le site dédié au Projet Départemental sera mis en ligne le 15 mars.